



Changement de statut étudiant

Par **Michel Aubin**, le **29/02/2012** à **14:47**

Bonjour,

Je suis étudiant étranger avec un titre de séjour portant la mention étudiant-élève. Je vis avec ma petite amie depuis un an qui est résidente (titre de séjour de 10 ans), nous avons un petit garçon et on va se marier dans deux mois. j'aimerais savoir si je pourrai changer de statut avec le mariage? Merci de me répondre